

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 mars 2015

DCM N° 15-03-26-10

Objet : Aides financières allouées aux écoles pour leurs sorties pédagogiques et classes de découvertes 2015.

Rapporteur: Mme BORI

Soucieuse de développer sa politique éducative à l'intention des enfants messins, la Ville de Metz entend poursuivre son soutien aux écoles pour les sorties scolaires.

En effet, la mise en place de sorties scolaires favorise l'apprentissage des élèves.

Elles permettent ainsi :

- de contribuer à donner du sens aux enseignements en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel ;
- de développer une autre manière d'apprendre, en confrontant les enfants à une réalité de terrain, complémentaire de l'enseignement en classe ;
- de compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte, par tous les enfants, d'autres modes de vie, de cultures différentes, contribuant ainsi à l'éducation à la citoyenneté ;
- de contribuer à l'expérience du vivre ensemble. Des règles de vie sociale s'imposent, l'enfant apprend à devenir plus autonome, à prendre des initiatives et surtout à communiquer avec l'autre. Les sorties scolaires permettent de renforcer la cohésion au sein de la classe.

Il est donc important de faciliter et d'encourager l'organisation de sorties scolaires, facteur d'épanouissement et de réussite éducative.

Pour 2015, il est proposé de verser une aide financière pour les sorties pédagogiques et classes de découvertes.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du 18 décembre 2014 approuvant le Budget 2015 de la Ville de Metz,

CONSIDERANT l'objectif de la Ville de Metz de faire de l'Education une de ses priorités,

CONSIDERANT la volonté la Ville de Metz de favoriser l'épanouissement de l'enfant par le biais des sorties scolaires organisées par les écoles messines,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** le soutien de la Ville de Metz pour les sorties pédagogiques et classes de découvertes,
- **D'ACCORDER** au titre de l'année scolaire 2014-2015 une subvention de 46 303 € répartie comme suit :

ÉCOLE	ASSOCIATION PORTEUSE	MONTANT DE LA SUBVENTION		
		Sorties pédagogiques	Classes de découvertes (Sorties avec nuitées)	TOTAL
<i>Maternelle</i>				
LES QUATRES BORNES	ASS SOCIO EDUCATIVE MATERNELLE DES QUATRE BORNES	360 €	0 €	360 €
LES ACACIAS	OCCE 57 MATERNELLE LES ACACIAS	276 €	0 €	276 €
L'ARBRE ROUX	OCCE 57 MATERNELLE ARBRE ROUX	243 €	0 €	243 €
ARC EN CIEL	OCCE 57 MATERNELLE ARC EN CIEL	725 €	0 €	725 €
LE CAVALIER BLEU	OCCE 57 MATERNELLE LE CAVALIER BLEU	534 €	0 €	534 €
CHANTECLAIR	OCCE 57 MATERNELLE CHANTECLAIR	234 €	0 €	234 €
LES CHARDONNERETS	ASS COOP LES CHARDONNERETS	228 €	0 €	228 €
CLAIR MATIN	OCCE 57 MATERNELLE CLAIR MATIN	432 €	0 €	432 €
LA CLAIRIERE	OCCE 57 MATERNELLE LA CLAIRIERE	369 €	0 €	369 €
LES COCCINELLES	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MAT LES COCCINELLES	174 €	0 €	174 €
LE DOMAINE FLEURI	COOP SCOL LE DOMAINE FLEURI	365 €	0 €	365 €
LA FLUTE ENCHANTEE	ASS FLUTE ENCHANTEE	624 €	0 €	624 €

FORT MOSELLE	USEP FORT MOSELLE ECOLE MATERNELLE	156 €	0 €	156 €
HAUTS DE VALLIERES	OCCE 57 MATERNELE HAUTS DE VALLIERES	375 €	0 €	375 €
ILE AUX ENFANTS	OCCE 57 EC MAT ILE AUX ENFANTS	453 €	0 €	453 €
LES ISLES	OCCE 57 ECOLE MATERNEL ECOLE MATERNELLE LES ISLES	195 €	0 €	195 €
JEAN MORETTE	ASSOCIATION SCOLAIRE JEAN MORETTE	822 €	0 €	822 €
JOYEUX PINSONS	COOP SCOLAIRE LES JOYEUX PINSO GPE 2 EC MATERNELLE	557 €	0 €	557 €
LES MESANGES	OCCE 57 MATERNELLE LES MESANGES	499 €	0 €	499 €
MICHEL COLUCCI	ECOLE MICHEL COLUCCI	418 €	0 €	418 €
LA MOINEAUDIERE	OCCE 57 ECOLE MATERNELLE LA MOINEAUDIERE	189 €	0 €	189 €
LES MIRABELLES (Myosotis/Rosel.)	COOP SCOL EC MAT LES MIRABELLES	888 €	0 €	888 €
LES PETITS POUSETS	OCCE 57 CS 41110032 COMPTE ECOLE (PtsPoucets)	423 €	0 €	423 €
LES PEUPLIERS	OCCE 57 MATERNELLE LES PEUPLIERS	225 €	0 €	225 €
LE PIGEONNIER	OCCE 57 MATERNELLE LE PIGEONNIER	147 €	0 €	147 €
LES PLANTES	OCCE 57 MATERNELLE LES PLANTES	321 €	0 €	321 €
AU POMMIER ROSE	OCCE 57 MATERNELLE AU POMMIER ROSE	586 €	0 €	586 €
LE PRE VERT	OCCE 57 ECOLE MAT PRE VERT	499 €	0 €	499 €
LES PRIMEVERES	OCCE 57 MATERNELLE LES PRIMEVERES	254 €	0 €	254 €
LES ROITELETS	COOP SCOLAIRE DE MATERNELLE LES ROITELETS	234 €	0 €	234 €
SAINT EUCAIRE	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE ST EUCAIRE CPTE COLLECTIF	542 €	0 €	542 €
SAINT MARTIN	OCCE 57 MATERNELLE ST MARTIN	216 €	0 €	216 €
SAINT-MAXIMIN	ASS OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE ST MAXIMIN	228 €	0 €	228 €
LES SOURCES	OCCE 57 MATERNELLE LES SOURCES	261 €	0 €	261 €
SYMPHONIE	OCCE 57 ECOLE MATERNELLE SYMPHONIE	339 €	0 €	339 €
LE TRIMAZO	OCCE 57 MATERNELLE LE TRIMAZO	441 €	0 €	441 €
LA VOLIERE	COOP DE L'ECOLE MATERNELLE LA VOLIERE	216 €	0 €	216 €

<i>Elémentaire</i>				
AUGUSTE PROST	OCCE 57 ECOLE ELEMENTAIRE PROST	816 €	0 €	816 €
BARRES	USEP COOP MAURICE BARRES 2	1 378 €	902 €	2 280 €
EMILIE DU CHATELET (Bellecroix 1)	COOP SCOLAIRE BELLECROIX 1	902 €	1 034 €	1 936 €
CAMILLE HILAIRE	OCCE 57 ECOLE CAMILLE HILAIRE	813 €	1 144 €	1 957 €
CHATEAU AUMIOT	ASS LES ALOUETTES SPORTIVES ECOLE CHÂTEAU AUMIOT	1 037 €	0 €	1 037 €
CLAUDE DEBUSSY	OCCE 57 ECOLE ELEMENTAIRE DEBUSSY	579 €	0 €	579 €
CORCHADE	OCCE 57 - CS 41120048 (Corchade)	327 €	0 €	327 €
ERCKMANN CHATRIAN 1	USEP ERCKMANN CHATRIAN 1 GROUPE SCOLAIRE	1 056 €	0 €	1 056 €
ERCKMANN CHATRIAN 2	ASSE ECOLE E CHATRIAN 2	859 €	0 €	859 €
FORT MOSELLE	USEP FORT MOSELLE	207 €	0 €	207 €
GASTON HOFFMANN	COOP ECOLE GASTON HOFFMANN	396 €	782 €	1 178 €
GRAOUILLY	ASSE ECOLE LE GRAOUILLY	612 €	594 €	1 206 €
JEAN BURGER (Haut de Queuleu)	ASSE ECOLE PRIMAIRE HT QUEULEU	444 €	0 €	444 €
HAUTS DE VALLIERES	OCCE 57 ECOLE ELEMENTAIRE HTS VALLIERES	537 €	902 €	1 439 €
JEAN MONNET	COOP SCOL ECOLE APPL. J MONNET ECOLE ELEM JEAN MONNET	758 €	0 €	758 €
JEAN MOULIN	OCCE 57 CS 41120028 (J. Moulin)	941 €	0 €	941 €
JEAN DE LA FONTAINE	ACS JEAN DE LA FONTAINE	507 €	867 €	1 374 €
JULES VERNE	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE ECOLE JULES VERNE	542 €	0 €	542 €
LANDONVILLERS ECOLE DE PLEIN AIR	OCCE 57 CS 41121206 IR METZ ECOLE ELEM DE PLEIN AIR	202 €	0 €	202 €
LES BORDES	ASSE LES BORDES	273 €	0 €	273 €
LES ISLES	ASS SCOLAIRE LES ISLES	366 €	0 €	366 €
LOUIS PERGAUD	ASSE ECOLE L PERGAUD	1 075 €	0 €	1 075 €
MAGNY LA PLAINE	OCCE 57 ECOLE ELEM LA PLAINE	309 €	550 €	859 €
MICHEL COLUCCI	OCCE 57 ECOLE MICHEL COLUCCI	600 €	0 €	600 €
NOTRE DAME	COOP SCOLAIRE NOTRE DAME	333 €	616 €	949 €

PEPINIERES	OCCE 57 ECOLE LES PEPINIERES	324 €	0 €	324 €
PILATRE DE ROZIER	ASS SPORT LES MONGOLFIERES EC PILATRE DE ROZIER	579 €	1 166 €	1 745 €
PLANTIERES	ASSE PLANTIERES LA BOITE A IDEES	591 €	0 €	591 €
QUATRE BORNES	ASSE LES QUATRE BORNES	490 €	0 €	490 €
SEILLE	OCCE 57 ECOLE PRIMAIRE DE LA SEILLE	1 430 €	0 €	1 430 €
ST EUCAIRE	ASSE ECOLE ST EUCAIRE	974 €	0 €	974 €
STE THERESE	ASSE STE THERESE	1 266 €	1 012 €	2 278 €
VAL	OCCE 57 COOP EC ELEM LE VAL	324 €	680 €	1 004 €
VAN GOGH	OCCE 57 ECOLE ELEMENTAIRE VAN GOGH	159 €	0 €	159 €
		36 054 €	10 249 €	46 303 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces et documents contractuels se rapportant à cette opération.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée.

Danielle BORI

Service à l'origine de la DCM : Action Educative
Commissions : Commission Enfance et Education
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance · 37 Absents · 18 Dont excusés · 8

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ